



Assemblée Générale Mixte du 27 Juin 2019

**Comptes 2018 : chiffre d'affaires 19,2 M€, résultat net +0,6 M€
Changement de gouvernance**

Ormes, le 8 juillet 2019

Equilibre du compte de résultat et restauration du bilan

L'Assemblée Générale Mixte s'est réunie le 27 Juin 2019 sous la Présidence de Monsieur Vincent Froger de Mauny.

Elle a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, qui se traduisent par un chiffre d'affaires consolidé de 19,2 M€, égal à celui de 2017, et par un important redressement du résultat net qui redevient bénéficiaire de 0,6 M€, contre une perte de 4,6 M€ en 2017.

Ce résultat, obtenu après des charges exceptionnelles de près de 1 M€, liées notamment à la gestion des contentieux concernant certaines créances produites dans le redressement judiciaire, est le fruit de la reprise des signatures de contrats profitables et d'une gestion très rigoureuse des charges (achats, charges de personnel).

Les comptes sociaux de VERGNET SA sont, quant à eux, pratiquement à l'équilibre (-0,05 M€).

Le bilan a été, en 2018, entièrement restructuré. Les fonds propres consolidés s'établissent, au 31 Décembre 2018, à 2,9 M€ contre -8,4 M€ à fin 2017. Les dettes financières s'élèvent à 2,1 M€, dont 1,9 M€ de dettes en obligations convertibles courtes, qui étaient entièrement converties à la date de l'Assemblée, réduisant les dettes et augmentant le capital d'autant.

A la date de l'Assemblée, les capitaux propres dépassent donc 4,7 M€.

Cette spectaculaire restauration du bilan au 31/12/2018 est l'effet de la consolidation en capital des dettes reprises de BPI, de l'apport de 1,5 M€ des nouveaux actionnaires pour financer la période d'observation, ainsi que des fonds levés en 2018 pour financer les besoins de la Société en l'absence de concours bancaires (garanties et crédits).

Ainsi, tant en bilan qu'en compte de résultat, la Société se trouve dans une situation constituant une base de développement pour l'avenir. Ce développement est en effet, indispensable pour réduire l'exposition de VERGNET à la signature et à la mise en service d'un petit nombre de contrats.

A la date de l'Assemblée, VERGNET disposait d'un carnet de commandes de 31 M€. Des démarches ont été entreprises auprès de BPI et des banques afin d'obtenir les concours nécessaires à la signature de nouveaux contrats.

Afin de permettre la recherche de financements nécessaires à la stratégie de développement du groupe, l'Assemblée a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, le cas échéant, à des émissions de capital sous diverses formes. Le montant de ces augmentations de capital éventuelles sont plafonnées à un montant nominal global de 400 000 euros.

En outre, l'Assemblée a autorisé le Conseil à lancer un programme d'attribution d'actions gratuites au personnel, dans la limite de 2% du capital. Ce programme concernera l'ensemble du personnel du Groupe.

Changement de gouvernance

L'Assemblée Générale a, par ailleurs, décidé une évolution de la gouvernance de la Société. De Société à Directoire et Conseil de Surveillance, cette gouvernance sera dorénavant assurée par un Conseil d'Administration et un Président Directeur Général. S'agissant du Conseil d'Administration, ont été nommés administrateurs Madame Corinne NAMBLARD, Monsieur Patrick WERNER et Monsieur Vincent FROGER DE MAUNY.

Réuni à la suite de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a élu Monsieur Patrick WERNER, Président Directeur Général.

*

Avec des comptes assainis et une nouvelle gouvernance, le Groupe VERGNET est ainsi armé pour affronter les défis de demain et mener sa stratégie de développement autour de trois axes : l'augmentation de son chiffre d'affaires dans ses métiers actuels (EPC), le retour à un rôle d'exploitant qu'il avait exercé dans le passé, et d'éventuelles opérations de croissance externe dans l'énergie ou dans le secteur des services aux collectivités.

Plus que jamais, VERGNET, en apportant l'énergie à des populations qui en sont dénuées, se veut un acteur de développement local.

*

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet est le spécialiste de la production d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hybride. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a installé plus de 900 éoliennes et réalisé plus de 45 MWc de projets solaires. Il est présent dans plus de 40 pays et regroupe 130 collaborateurs en 10 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

Contacts

Groupe Vergnet

Président du Directoire
Patrick WERNER

Tél : 02 38 52 59 98
p.werner@vergnet.fr

Actifin

Relations Analystes/ Investisseurs
Ghislaine GASPARETTO

Tél : 01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr